



Conseil d'établissement de l'école Bonnier
Séance ordinaire du lundi 14 mars 2022
Local 303
18 h 30

PROCÈS-VERBAL

ÉTAIENT PRÉSENTS` :

Joël Bouthillier
Janick Milot
Nathalie Martin
Nathalie Messier
Élizabeth Delisle
Noémie Leclerc
Joanie Côté

ÉTAIENT ABSENTS :

Manon Melançon
Véronique Genier
Marjorie Carrier
Karine Boudreault-Deschênes

1. Mot de bienvenue, accueil et vérification du quorum

Après vérification du quorum, la rencontre peut commencer. L'ouverture de séance débute à 18 : 41.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

055-CÉ-21-22-285

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Élizabeth Delisle que les membres du CÉ adoptent l'ordre du jour tel que proposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3. Procès-verbal

a) Adoption du procès-verbal du conseil d'établissement du 31 janvier 2022

055-CÉ-21-22-286

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Nathalie Messier que les membres du CÉ adoptent le procès-verbal avec les modifications.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

b) Suivi au procès-verbal du 31 janvier 2022

- La sortie au théâtre est annulée, car l'enseignante est retirée du travail : Deux enseignantes ont pris le contrat à deux et la sortie a finalement eu lieu.

4. Parole du public

Aucune

5. Plan de lutte contre l'intimidation 2022-2023

Le directeur présente le plan de lutte à l'écran. Il a décidé de l'améliorer. Il nous informe que plusieurs conflits ont lieu en lien avec le racisme. Des interventions ont été apportées et même l'aide des policiers a été requise afin de mieux s'informer face aux situations comme celles-ci. Souvent, ce sont des informations ou interprétations erronées.

Le document a été mis à jour et présenté aux enseignants.

055-CÉ-21-22-287

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Elizabeth Delisle que les membres du CÉ adoptent le plan de lutte contre l'intimidation 2022-2023.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6. Montants des mesures pour 2021-2022

Monsieur Bouthillier présente les différentes mesures et explique en quoi elles consistent. Plusieurs sommes ne pourront malheureusement pas être dépensées puisque l'école est en manque de personnel. Les sommes totalisent un peu plus de 136 000 \$.

055-CÉ-21-22-288

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Noémie Leclerc que les membres du CÉ approuvent les montants des mesures pour 2021-2022.

APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ

7. Photos scolaires

La date sera soumise plus tard. La compagnie sera Fotoplus, comme dans les années précédentes.

055-CÉ-21-22-289

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Nathalie Martin que les membres du CÉ approuvent le fournisseur des photos scolaires.

APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ

8. Activités parascolaires

Les activités sont présentées à l'écran. On débute la phase deux depuis le début mars. Les activités sont très intéressantes. Le tiers des élèves y sont inscrits.

9. Correspondance

Un courriel a été envoyé aux écoles les informant que les personnes responsables de la planification de la soirée de reconnaissance des bénévoles 2022 ont malheureusement rencontré quelques difficultés lors de la préparation de l'événement. L'événement sera reporté au mercredi 25 mai 2022.

10. Parole du représentant au comité de parents

Absente.

11. Mot de la présidente

Rien à ajouter.

12. Approbation des projets d'activités et de financement

M. Bouthillier présente les sorties et activités planifiées. Certaines sorties seront prises dans les différentes annexes prévues pour les sorties (AN48). D'autres seront financées à l'aide de la vente des cartes de Noël. Il y aura aussi une exposition à l'école des œuvres produites par les élèves.

055-CÉ-21-22-290

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Nathalie Martin que les membres du CÉ approuvent les projets d'activités et de financement.

APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ

13. Mot de la direction

M. Bouthillier explique que la pénurie du personnel est marquante au sein du Centre de services. Il y a une grande pression exercée sur le réseau. Il utilise beaucoup les enseignants déjà en poste. Cependant, il ne faut pas épuiser notre personnel en place. La situation va tout de même bien, mais on reste vigilants afin de répondre au besoin de tous.

14. Autres sujets

Aucun.

15. Levée de l'assemblée

La levée de l'assemblée est proposée par Madame Joanie Côté à 19h30.

Janick Milot
Présidente du CE

Joël Bouthillier
Directeur